

Ce site utilise et partage avec des tiers (partenaires ou prestataires) des cookies et autres traceurs à des fins de statistiques et de mesure d'audience, de partage de contenu sur les réseaux sociaux et d'utilisation d'outils de visualisation multimédia.

Le dépôt de ces cookies est soumis à l'obtention de votre consentement préalable à l'exception de certains cookies nécessaires au fonctionnement du site et des cookies de mesures d'audience pouvant être regardés comme exempts de consentement. Vous pouvez paramétrer votre choix, finalité par finalité, en cliquant sur « Paramétrer » et modifier votre choix à tout moment lors de votre navigation sur le site en cliquant sur l'onglet « Gérer les cookies » (accessible sur le site, en bas de page). Pour plus d'informations, [voir notre politique Cookies](#).

ACCEPTER

## QUE FAUT-IL SAVOIR AVANT D'INVESTIR DANS LES CRYPTO-ACTIFS ? AVEC L'AUTORITÉ DES MARCHÉS FINANCIERS

Date de publication : 11/12/2021 - Banque/argent

Bonjour ! Je cherche à investir et on m'a parlé des crypto-monnaies. Qu'est-ce que c'est ?

Les crypto-actifs, couramment appelés crypto-monnaies, sont des actifs numériques utilisant un réseau informatique sécurisé et transparent appelé Blockchain. Il en existe une grande variété, les plus répandus sont **le Bitcoin** et **l'Ethereum**.

On les appelle crypto-monnaies. Mais il ne s'agit pas réellement de monnaies, puisqu'elles n'ont pas de cours légal contrairement à l'euro.

### Alors comment fonctionnent-elles ?

Les transactions en crypto-actifs se font uniquement en ligne. Il n'existe pas de pièces et de billets. Ces actifs sont très volatiles, c'est-à-dire que leur valeur peut varier très rapidement à la hausse comme à la baisse. Certains ont vu leur cours drastiquement baisser à la suite de communications de personnalités influentes sur les réseaux sociaux. Leur valeur ne repose que sur la confiance des investisseurs.

Il s'agit donc d'investissements très risqués, qui ne s'adressent qu'aux investisseurs avertis.

### Alors comment peut-on investir ?

Si, même en ayant conscience des risques, vous décidez d'investir, choisissez votre intermédiaire parmi les prestataires de services sur actifs numériques (PSAN). S'ils délivrent certains services, comme l'achat/vente de crypto-actifs, ils doivent obligatoirement être enregistrés auprès de l'AMF.

Sachez que la liste blanche des prestataires de services sur actifs numériques est disponible sur le site de l'AMF. Sur ce site, vous pouvez aussi trouver les listes noires des acteurs non autorisés à proposer des investissements dans des crypto-actifs. Ces deux listes peuvent vous éviter de tomber sur une arnaque.

En investissant dans les crypto-actifs vous vous exposez à un risque de perte en capital. Prenez donc le temps de la réflexion et avant d'investir.

Pour accéder aux listes blanches et noires, vous pouvez aussi télécharger l'application [AMF Protect Epargne](#). Au moindre doute, contactez [AMF Epargne Info Service](#) par formulaire ou par téléphone.

**En résumé :**

- pas de cours légal ,
- très volatils,
- choisir parmi les prestataires de services sur actifs numériques,
- consulter les listes blanches et listes noires de l'AMF ,
- application [AMF Protect Epargne](#),
- [AMF Epargne Info Service](#),
- 01 53 45 62 00

---

**URL source:** <https://www.inc-conso.fr/content/que-faut-il-savoir-avant-dinvestir-dans-les-crypto-actifs-avec-lautorite-des-marches>